

Dates de congé, paiements : être prévenu par courriel ou SMS, c'est pratique !



Infos congés CIBTP : le virement de vos congés a été transmis à votre banque pour un montant de 1635,98 €.

Grâce à ce nouveau service gratuit, vous pouvez être automatiquement prévenu...

- … quand vos dates de congés ont été enregistrées par la caisse
- … quand vos dates de congés ont été modifiées ou annulées
- ... quand votre paiement a été traité

Comment en profiter ?

Le service est activé automatiquement si la caisse dispose d'un numéro de téléphone mobile et/ou d'une adresse courriel valide pour le salarié.

Si la caisse ne dispose pas de numéro de mobile ou de courriel valide, **renseignez ces informations dans votre Espace sécurisé Salarié.**



Gérez vos abonnements sur l'Espace sécurisé salarié



Depuis votre Espace sécurisé, rendez-vous dans Mon espace salarié puis dans Mes abonnements notifications.

L'écran vous présente la liste des notifications que vous pouvez recevoir et l'état de vos abonnements.



Vous pouvez directement activer ou désactiver vos abonnements lorsque le bouton est violet foncé.

Si le bouton est grisé, l'abonnement n'est pas modifiable. Une notification sera émise si l'action a été prise en compte.

Terminez la modification en cliquant sur Valider.

LE BON RÉFLEXE POUR

TROUVER des réponses à vos questions

TÉLÉCHARGER

nos guides et fiches pratiques

CONTACTER

nos services

Rendez-vous sur notre site Internet

Document édité par la Caisse CIBTP de la Région Méditerranée



CIRCONSCRIPTION

Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Gard, Haute-Corse, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse

NOS SITES

Marseille, Montpellier-Pérols, Nice





Vous n'avez pas encore ouvert votre Espace sécurisé? Découvrez comment faire :



Cibtp-mediterranee.fr/salarie/espace-securise